

Direction de projets ou établissements culturels (fiche nationale)

RNCP39294 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	133, 134g, 342p
Formacode(s)	13096, 44037, 32096, 46312, 42008
Code(s) ROME	K1404, K1802, L1302, L1303, K1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE · SIRET : 13002806100013

CY CERGY PARIS UNIVERSITE · SIRET : 13002597600015

UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE · SIRET : 93823061200013

UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI · SIRET : 19202664900264

UNIVERSITE D'ANGERS · SIRET : 19490970100303

UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE · SIRET : 19211237300019

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS · SIRET : 19753471200017

UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE · SIRET : 19594403800205

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013

UNIVERSITE MONTPELLIER III PAUL VALERY · SIRET : 19341089100017

UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO) · SIRET : 19290346600014

UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE · SIRET : 19761904200017

UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE · SIRET : 19691775100014

UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON SORBONNE · SIRET : 19751717000019

UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE BORDEAUX III · SIRET : 19331766600017

UNIVERSITE PARIS III SORBONNE NOUVELLE · SIRET : 19751719600014

UNIVERSITE DE BREST · SIRET : 94129831700012

UNIVERSITE DE MONTPELLIER PAUL-VALERY · SIRET : 93249089900014

Partenaires habilités

24 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 20 à former et organiser l'évaluation et 4 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
-----------	-------	--------------

ADESA	39333773800065	Former et organiser l'évaluation
AGEFASUP	83401260100011	Former et organiser l'évaluation
ASS DE GESTION DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS SUPERIEUR DE BOURGOGNE	50876465100024	Former
ASS DE GESTION DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS SUPERIEUR DE BOURGOGNE	50876465100032	Former
ASSOCIATION DE GESTION DU CNAM DE MARTINIQUE	39064039900015	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CNAM EN REGION OCCITANIE	49189213900016	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE DES ARTS ET METIERS	34896746400028	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS DE LA REUNION	44338132200025	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS EN GUADELOUPE	39174243400015	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATION DES ARTS ET METIERS AUVERGNE-RHONE-ALPES	44320628900045	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 24 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39294-direction-de-projets-ou-etablissements-culturels-fiche-nationale/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention, et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

ACTIVITÉS VISÉES

- Conception de stratégie de développement de projets culturels et artistiques
- Mise en œuvre d'une stratégie globale permettant d'élargir l'accès aux œuvres à de nouveaux publics
- Définition d'une politique de communication ou d'actions ou de politiques culturelles et tarifaires adaptées aux objectifs visés, de projets d'accompagnement des œuvres
- Conception d'une stratégie de recherche de financements (subventions, mécénat...)
- Administration et management d'établissement ou d'organisation artistique et culturelle
- Conduite de projets complexes dans le champ de la culture et des arts
- Production, médiation et diffusion artistiques et / ou culturelles
- Préparation et suivi du budget et contrôle de gestion dans le respect des contraintes réglementaires
- Evaluation des politiques / événements / projets réalisés et rédaction des bilans quantitatifs et qualitatifs
- Gestion de la communication et des relations avec les publics, les artistes ou créateurs

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
 - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
 - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
 - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
 - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
 - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
- Compétences spécifiques de la mention
- Comprendre et analyser les enjeux culturels, sociaux, managériaux, économiques et politiques propres aux dispositifs culturels et artistiques
 - Analyser les institutions et entreprises culturelles, leurs acteurs et leur environnement dans leurs aspects artistique, sociologique, économique, historique, organisationnel et juridique
 - Exercer une veille sur des appels à projets, dans le cadre du déploiement de politiques culturelles nationales ou territoriales
 - Adapter les projets culturels aux territoires dans le cadre du développement durable
 - Ancrer son projet dans un environnement culturel en mutation et à différentes échelles
 - Etablir un diagnostic en vue de concevoir des actions de développement ou de diversification des publics, notamment en réalisant des enquêtes pour évaluer les besoins socio-culturels des populations, les attentes par rapport aux enjeux sociétaux
 - Elaborer et proposer un programme / projet en mobilisant les outils de conception et savoirs fondamentaux propres aux arts et à la culture
 - Planifier et estimer un projet et/ou un équipement culturel dans ses aspects budgétaire et gestionnaire
 - Concevoir et défendre un projet et/ou un équipement culturel social et solidaire, en l'inscrivant dans une stratégie d'éducation artistique et culturelle
 - Exploiter le dispositif de mécénat afin de financer un projet et/ou un équipement culturel (prospection d'entreprises concernées, présentation des avantages, des dispositions fiscales...)
 - Concevoir une politique tarifaire adaptée à la diversité des publics en tenant compte des objectifs visés et des budgets
 - Mettre en œuvre et suivre un projet et/ou un équipement culturel dans le cadre de la Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises (RSE)
 - Piloter la mise en œuvre d'une politique culturelle ou d'un projet culturel social et solidaire
 - Identifier et utiliser à bon escient les différents registres de communication pour élaborer des programmes d'actions ciblées
 - Fédérer une équipe de collaborateurs ou de partenaires pour mener à bien un projet
 - Utiliser les outils adéquats pour assurer le suivi administratif et budgétaire d'un projet ou d'un établissement culturel
 - Concevoir des outils d'appréciation des actions menées
 - Produire le bilan financier, le rapport d'activité et les synthèses après la réalisation à destination des acteurs et parties prenantes, notamment à des fins prospectives

- Avoir une analyse réflexive de l'environnement de travail et de l'évolution des politiques culturelles
- Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP39294BC01 — Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39294BC02 — Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39294BC03 — Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39294BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39294BC05 — Appréhender le contexte institutionnel et territorial d'une action culturelle et artistique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Comprendre et analyser les enjeux culturels, sociaux, managériaux, économiques et politiques propres aux dispositifs culturels et artistiques
- Analyser les institutions et entreprises culturelles, leurs acteurs et leur environnement dans leurs aspects artistique, sociologique, économique, historique, organisationnel et juridique
- Exercer une veille sur des appels à projets, dans le cadre du déploiement de politiques culturelles nationales ou territoriales
- Adapter les projets culturels aux territoires dans le cadre du développement durable
- Ancrer son projet dans un environnement culturel en mutation et à différentes échelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39294BC06 — Construire un projet culturel en tenant compte des publics

LISTE DE COMPÉTENCES

- Etablir un diagnostic en vue de concevoir des actions de développement ou de diversification des publics, notamment en réalisant des enquêtes pour évaluer les besoins socio-culturels des populations, les attentes par rapport aux enjeux sociétaux
- Elaborer et proposer un programme / projet en mobilisant les outils de conception et savoirs fondamentaux propres aux arts et à la culture
- Planifier et estimer un projet et/ou un équipement culturel dans ses aspects budgétaire et gestionnaire
- Concevoir et défendre un projet et/ou un équipement culturel social et solidaire, en l'inscrivant dans une stratégie d'éducation artistique et culturelle
- Exploiter le dispositif de mécénat afin de financer un projet et/ou un équipement culturel (prospection d'entreprises concernées, présentation des avantages, des dispositions fiscales...)
- Concevoir une politique tarifaire adaptée à la diversité des publics en tenant compte des objectifs visés et des budgets

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39294BC07 — Réaliser un projet et/ou un équipement culturel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre et suivre un projet et/ou un équipement culturel dans le cadre de la Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises (RSE)
- Piloter la mise en œuvre d'une politique culturelle ou d'un projet culturel social et solidaire
- Identifier et utiliser à bon escient les différents registres de communication pour élaborer des programmes d'actions ciblées
- Fédérer une équipe de collaborateurs ou de partenaires pour mener à bien un projet
- Utiliser les outils adéquats pour assurer le suivi administratif et budgétaire d'un projet ou d'un établissement culturel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39294BC08 — Evaluer la mise en œuvre et ses résultats

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir des outils d'appréciation des actions menées
- Produire le bilan financier, le rapport d'activité et les synthèses après la réalisation à destination des acteurs et parties prenantes, notamment à des fins prospectives
- Avoir une analyse réflexive de l'environnement de travail et de l'évolution des politiques culturelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- R : Arts, spectacles et activités récréatives
- N82 : Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
- O84.1 : Administration générale, publique et sociale
- J : Information et communication

Associations, collectivités territoriales, entreprises privées

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Administrateur culturel
- Responsable du service des publics ou de l'action culturelle
- Chargé de la communication
- Chargé de diffusion
- Chargé de la médiation
- Chargé de recherche de partenariats et de financements, de mécénat
- Chargé de production culturelle
- Chargé de programmation
- Responsable d'accompagnement et prospection de projet artistique
- Chef de projet ou produit culturel
- Chef de mission dans l'événement culturel
- Chargé de mission en ingénierie culturelle
- Chargé de développement territorial et culturel
- Chargé d'aide au développement et à la coordination de fédérations / festivals
- Chef de service dans une organisation culturelle/ Responsable (ressources humaines, production, communication, finance...).
- Responsable du marketing de manifestations culturelles et/ou artistiques

Après 3 à 5 années d'expérience professionnelle, les diplômés pourront accéder à des postes de :

- Attaché culturel
- Consultant en ingénierie culturelle
- Directeur d'une institution culturelle

Sous réserve de réussite aux concours de la fonction publique, les diplômés pourront accéder à des postes de :

- Attaché territorial
- Conservateur territorial
- Attaché de conservation
- Directeur des affaires culturelles
- Conseiller à la direction régionale des affaires culturelles

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 842 €
Selon la branche	5 900 € – 7 316 €
Prise en charge	Branches concernées
6 842 €	Valeur par défaut · 198 branches
6 989 €	CPNE Casinos, CPNEF de l'Exploitation cinématographique et de la Distribution de films, CPNEF de la Branche des organismes de formation, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC), CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 316 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel, CPNEF des organismes de tourisme, CPNEFP Commerce à distance
7 273 €	CPNEFP Sports Loisirs
7 124 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique

6 889 €	CPNE de la branche de la librairie
6 463 €	CPNEFP de la branche de la promotion immobilière
6 300 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
5 900 €	CPNE Banque

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2029
Date de dernière délivrance possible	31/08/2032

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP34104

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.cnam.fr/>

<https://www.cyu.fr/>

<https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/>

<https://www.univ-brest.fr/>

<https://www.uca.fr/>

<https://www.univ-amu.fr/>

<https://www.univ-angers.fr/>

<https://www.universita.corsica.fr/>

<https://www.univ-rouen.fr/>

<https://www.u-bourgogne.fr/>

<https://www.univ-littoral.fr/>

<https://www.univ-lyon2.fr/>

<https://www.univ-montp3.fr/>

<https://www.pantheonsorbonne.fr/>

<http://www.univ-paris3.fr/>

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39294/>

Où se former

Formations référencées	19
Organismes	13
Régions couvertes	10
Prix indicatif	1 100 € – 12 500 €
Durée	78 – 1375 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	12
Organismes gestionnaires (CFA)	4
Organismes formateurs	5
Régions couvertes	4
Départements couverts	4
Organismes certifiés Qualiopi	5
Sessions	de 09/2025 à 09/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	31
Parcours menés à terme	6
Taux d'achèvement	19 %
Période	09/2024 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	48
Montant total engagé	155 320 €
Coût moyen par dossier	3 236 €
Durée moyenne	432 h
Période	09/2024 – 08/2026
France compétences	70 %
Reste à charge titulaire	15 %
Régions	6 %
OPCO	6 %
France Travail	2 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.